

PROCES-VERBAL
Comité Directeur – Visio Conférence
Mercredi 15 Juillet 2020

SAISON 2020/2021

PRESENTS	BAILLY Jean-Pierre – COCAUD Armel – COLENO David - CONCILLE Christophe - DUPONT Jean-Michel – FOURNIER Bernard – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard (non licencié) – MORINIERE Fabien – OLIVIER Yannick – PASCO Sandrine – SALMON Julien (non licencié) - SORIN Nicolas – TESSIER Michel - TRIBOTE PAUGAM Françoise
INVITE PRESENT	PHILIPPE Jacques
EXCUSES	ALLARDI Christophe (invité) – BALIELLO Pierre-Laurent (invité) - BALAT Gaël - BARBAUD Pascal (invité) – BOUCHE Arthur – CORVAISIER Jocelin – DELAUNAY Lucien – DENIS Luc – DESCLOSAYES Françoise – DURET Bernard – FAUCHARD Agnès – FIEVET Benoit – GUYON Christophe – LAIRET Alain – LIGONNIERE Antoine (invité) – MECKES Charles (invité) – MOULLEC Thierry (invité) – NICOLAS Philippe (invité) - SERRAND Thomas – SIMONNET Damien (invité) - SOLON Gérard – SUPIOT Yannick (invité) - GRATTON Pauline (invitée)

1 – Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 27 Juin 2020

Le procès-verbal de la réunion du 27 Juin 2020 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque particulière, il est adopté.

2 – Informations du Président

Jean Michel DUPONT remercie les élus présents pour ce comité directeur « estival » et fait part des informations suivantes :

- Un plan de relance pour les associations a été créé par le Conseil Régional des Pays de la Loire
 - Doublement des avantages du e-pass jeunes, qui sera élargi aux étudiants
 - + 20% d'aides pour les clubs de Haut Niveau
 - Création d'un fonds de solidarité pour les clubs sportifs amateurs employeurs.
- PSF : 40 dossiers sur 47 qui ont été déposés dans notre Ligue seront subventionnés entre 1500 et 4000 euros (total de 99 000 euros)
- La Ligue a reçu un recours des clubs de REZE BASKET 44 et du BASKET CLUB ST PAUL REZE pour leur non-engagement en U18 F et U20 M.
 Une rencontre a eu lieu avec les clubs. Le Bureau Régional a décidé de confirmer la décision de la Commission Régionale des Compétitions, la composition des poules jeunes sera conservée.



Suite à cette entrevue la Ligue a reçu un courrier des deux clubs informant qu'ils interjetaient appel devant la Chambre d'Appel Fédérale.

3 – Commission Régionale des Compétitions

Jean Pierre BAILLY prend la parole pour évoquer 3 sujets :

- Calendrier Régional 2020/2021

Jean Pierre BAILLY informe les élus que des modifications ont été faites :

Afin de libérer le week end de la Toussaint :

17/18 octobre : journée de championnat PN/R2 au lieu de 1/16ème Coupe PDL

31 Octobre / 01 novembre : 1/16ème de Coupe PDL au lieu de journée de championnat

Afin de libérer au maximum le week end de Pâques, libéré en jeunes mais pas en séniors :

03/04 avril (WE Pâques) : ½ finales Coupe PDL au lieu de journée de championnat

24 / 25 avril : journée de championnat PN/R2 au lieu de 1/2 Coupe PDL

- Championnat Inter Régional « Grand Ouest »

Jean Pierre BAILLY informe que la saison prochaine, la Ligue de Bretagne a défini son début de championnat jeune régional en Novembre pour une fin de la première phase en Février. Il n'est donc pas envisageable d'organiser un Championnat Interrégional la saison prochaine.

Jean Michel DUPONT demande à Jean Pierre BAILLY de se procurer un écrit de la Ligue de Bretagne sur cet état de fait.

- Poules RF3

Contrairement à la décision du Bureau du 05 Juin 2020 de conserver à l'identique les poules séniors 2019/2020 pour la saison 2020/2021, Jean Pierre BAILLY souhaite réajuster les poules de RF3.

En effet, en regardant les poules de RF3, Jean Pierre BAILLY s'est aperçu que dans une poule, 10 équipes étaient regroupées géographiquement.

Tout en respectant le classement 2019-2020, arrêté à la date du 08 mars 2020, il propose un réajustement géographique de cette division.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.



4 - Approbation du compte de résultat et du bilan 2019 – 2020

Aline LEVALLOIS, Trésorière de la Ligue présente le compte de résultat et le bilan pour l'exercice clos au 31 mai 2020.

RESULTAT 2019-2020

INTITULES CHARGES	REALISE2019-2020	B.P.2019-2020	ECART CHAPITRE	Explications	INTULES PRODUITS	REALISE 2019-2020	B.P.2019-2020
CHAPITRE DROIT DE PARTICIPATION	1 357 742 €	1 324 800 €			CHAPITRE DROIT DE PARTICIPATION	2 026 023 €	1 971 500 €
			21 580 €	Pas de baisse de licenciés			
CHAPITRE FONCTIONNEMENT DU SIEGE	146 531 €	175 970 €			CHAPITRE FONCTIONNEMENT DU SIEGE	8 539 €	5 130 €
			32 848 €	Projet immobilier + achat terrain retardé			
CHAPITRE ACTIVITE LIGUE	292 188 €	227 100 €			CHAPITRE ACTIVITE LIGUE	31 373 €	24 400 €
			-58 115 €	Opération Club, retour au jeu			
CHAPITRE COMMISSIONS	93 922 €	133 700 €			CHAPITRE COMMISSIONS	48 420 €	51 000 €
			37 198 €	Annulation events sportive et BJEUNES + DISCIP ET CRO - frais			
CHAPITRE EVENEMENTIEL	37 695 €	36 000 €			CHAPITRE EVENEMENTIEL	35 776 €	29 000 €
			5 080 €	RAS			
CHAPITRE DETECTION	118 596 €	155 650 €			CHAPITRE DETECTION	57 385 €	76 000 €
			18 440 €	Annulation actions Pâques			
CHAPITRE PÔLE FEMININ	122 291 €	152 500 €			CHAPITRE PÔLE FEMININ	81 398 €	104 700 €
			6 908 €	Facture CREPS moins importante mais pas d'aide DRJSCS			
CHAPITRE PÔLE MASCULIN	93 952 €	97 520 €			CHAPITRE PÔLE MASCULIN	67 048 €	81 250 €
			-10 634 €	Pas d'aide DRJSCS			
CHAPITRE IRFBB	328 248 €	381 990 €			CHAPITRE IRFBB	350 432 €	342 250 €
			61 924 €	Hausse produits Apprentissage, + de candidats CQP, peu de formations continues, retard éval CQP			
TOTAL CHARGES	2 591 164 €	2 685 230 €	115 230 €	MAINTIEN LICENCIÉS, ANNULATION EVÉNEMENTS/FORMATION/REUNIONS COVID-	TOTAL PRODUITS	2 706 394 €	2 685 230 €

NB : SI C'EST EN VERT, MEILLEUR RESULTAT FINANCIER DU CHAPITRE QUE PREVU (MOINS DE CHARGES ET/OU PLUS DE PRODUITS)

Elle indique que celui-ci a déjà fait l'objet d'une présentation lors du Comité Directeur du 27 Juin 2020, et que comme indiqué, le passage de l'Expert-Comptable a généré une légère modification de certaines écritures.

Le résultat définitif affiche une hausse de 13 300 € expliqué au niveau des charges par une diminution sur la réparation des biens immobiliers, notamment le lasurage. Le devis de 20 000 € a été accepté avec un étalement sur 5 ans et non sur 3 ans. Une diminution également sur les salaires permanents liée au chômage partiel et à une régularisation d'Humanis sur l'emploi cadre. Soit au total une baisse des charges de 11 100 € à laquelle il faut ajouter une augmentation des produits engendrée par le partenariat PEAK en référence à la convention signée. (dotation accordée en fonction du montant annuel des achats).

Pour le retour au jeu, après concertation entre l'expert-comptable et le Commissaire aux Comptes la somme de 30 000 € a bien été validée comme une charge sur cet exercice.

Armel COCAUD se demande pourquoi nous allons effectuer un lasurage sachant qu'il est probable que notre siège soit vendu prochainement.

Aline LEVALLOIS lui indique que ce choix a été fait, car le bâtiment a besoin d'être entretenu et que cela sera toujours un plus pour la vente.



Le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2019/2020 clos le 31 mai 2020 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

5 - Approbation du budget prévisionnel 2020-2021

Aline LEVALLOIS indique que ce budget a déjà été présenté lors du dernier comité directeur. Une modification par rapport au 27 Juin 2020, rajout de 10 000 euros dans nos charges pour l'Open de France 3x3.

Pour conserver un budget équilibré les montants des salaires permanents et de quelques frais de déplacement ont été revus à la baisse.

Aline LEVALLOIS signale que ce budget a été calculé avec une baisse du nombre de licenciés de 2%.

BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021							
INTITULES CHARGES	B. P. 2020-2021	REALISE 2019-2020	ECART BP/realise N	Explications	INTITULES PRODUITS	B. P. 2020-2021	REALISE 2019-2020
CHAPITRE DROIT DE PARTICIPATION	1 347 650 €	1 357 742 €	-16 270 €	-2% de licenciés	CHAPITRE DROIT DE PARTICIPATION	1 999 660 €	2 026 023 €
CHAPITRE FONCTIONNEMENT DU SIEGE	159 410 €	146 531 €	-13 858 €	Investissement voitures et terrain	CHAPITRE FONCTIONNEMENT DU SIEGE	7 760 €	8 539 €
CHAPITRE ACTIVITE LIGUE	260 000 €	292 188 €	19 215 €	Disparition aide au jeu MAIS séminaire dirigeants + équipements bénévoles + hausse salaires	CHAPITRE ACTIVITE LIGUE	18 400 €	31 373 €
CHAPITRE COMMISSIONS	121 600 €	93 922 €	-27 898 €	Retour à une année standard (N-1 CORONA)	CHAPITRE COMMISSIONS	48 200 €	48 420 €
CHAPITRE EVENEMENTIEL	17 000 €	37 695 €	-12 080 €	Aide financière sur Open de France Annulation tournoi U16	CHAPITRE EVENEMENTIEL	3 000 €	35 776 €
CHAPITRE DETECTION	212 550 €	118 596 €	-32 840 €	Retour à une année standard (N-1 CORONA)	CHAPITRE DETECTION	118 500 €	57 385 €
CHAPITRE PÔLE FEMININ	139 215 €	122 291 €	-5 873 €	Année standard + fonds d'aide	CHAPITRE PÔLE FEMININ	92 450 €	81 398 €
CHAPITRE PÔLE MASCULIN	98 120 €	93 952 €	4 974 €	Année standard + fonds d'aide	CHAPITRE PÔLE MASCULIN	76 190 €	67 048 €
CHAPITRE IRFBB	417 675 €	328 248 €	-30 799 €	Evaluation COPx2, hausse des salaires, anticipation prochain BP (charges sans les produits)	CHAPITRE IRFBB	409 060 €	350 432 €
TOTAL CHARGES	2 773 220 €	2 591 164 €	-115 230 €	Anticipation perte de licenciés + retour à une année complète	TOTAL PRODUITS	2 773 220 €	2 706 394 €
RESULTAT N			115 230 €				
RESULTAT PREVI N+1			0 €				

Le montant du budget prévisionnel est identique à celui présenté le 27 Juin 2020, soit 2 773 220 euros.

Le Budget prévisionnel 2020/2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Jean Michel DUPONT remercie Aline LEVALLOIS, Christelle et Pauline pour le travail effectué.

6 – Questions diverses

Jean Michel DUPONT a été interrogé sur la hausse de la part régionale concernant les licences lors de l'Assemblée Générale du Comité de Mayenne. Il souhaite que tous les élus aient le « bon message » s'ils sont interrogés.



Aline LEVALLOIS rappelle que le choix du socle pour la ligue à 5,30 € a été étudié pour ne pas augmenter fortement le prix des licences sur les catégories jeunes (+0,05€). Le socle dirigeant à 7,60 € provoquait une hausse trop importante pour les petits. Néanmoins pour combler le déficit correspondant aux Dirigeants, Officiels et Technicien, OTM (perte de 2,30 €/adhérent soit un total de 13 00 €) une augmentation de 1 € a été adoptée pour les seniors âgés de plus de 19 ans.

Aline LEVALLOIS insiste sur le fait qu'il ne s'agit en aucun cas d'une augmentation de la part régionale mais d'un rééquilibrage nécessaire dû à la refonte de la tarification fédérale. Si le nombre de licenciés reste identique ou en légère diminution les produits de la ligue seront équilibrés, contrôlés si baisse plus importante de licenciés.

Armel COCAUD demande à quelle date les championnats aux clubs seront envoyés.

Jean Pierre BAILLY lui répond qu'il fera le couplage le jeudi 16 juillet avec Véronique et que la saisie sera effectuée dans les jours qui suivront.

Jean Michel DUPONT informe les élus qu'il a participé à une réunion de la FFBB suite au Comité Directeur Fédéral du 04 juillet. Jean Pierre SIUTAT a demandé aux structures de réfléchir sur plusieurs scénarii concernant les championnats, et notamment en cas d'arrêt prématuré de la compétition (comme cette saison). Il a proposé aux structures d'ajouter un point de règlement sur ce scénario pour que ce dernier soit anticipé.

Maxime LEROUX a sollicité le service juridique de la FFBB pour obtenir un texte type à inclure dans nos règlements régionaux et est, à ce jour dans l'attente d'une réponse.

Yannick OLIVIER indique qu'il a sollicité Thierry MOULLEC et Michael BORREL pour l'organisation des animations qui auront lieu en marge de l'Open de France au siège de la Caisse d'Epargne le 31 Juillet 2020. Il signale également que l'équipe de France U23 s'entraînera ce 31 juillet sur le terrain de la Caisse d'Epargne.

Yannick OLIVIER souhaite qu'une discussion ait lieu entre le Comité de Loire Atlantique et la Ligue Régionale sur les termes de la convention de mise en place du Centre Universitaire Basket à NANTES.

Maxime LEROUX informe les élus qu'une coquille s'est glissée dans l'appel à candidature pour les élections du comité directeur. 15 sièges seront réservés à des candidates féminines et non 14. Un rectificatif sera envoyé prochainement par le secrétariat.

La séance est close à 19h45.

***Le Président de la Ligue,
Jean-Michel DUPONT***

***Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX***

